

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Délibération

CC\_2018\_125

#### OBJET :

#### COMMISSION N°3

*Accompagnement de  
l'école de Musique  
municipale de la  
commune de  
GONDECOURT*

#### Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 32

Suppléants présents : 4

Procurations : 7

Nombre de votants : 43

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à 19H, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à MONS-EN-PEVELE, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 juin 2018 conformément à la loi

#### **Présents :** M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Bernard ROGER,

M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M. Michel

DUPONT M. Yves OLIVIER, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M.

Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Luc MONNET, M.

Pierre CROXO, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT, suppléante de M. Thierry BRIDAULT

M. Jean-Luc CARTON suppléant M. Jean-Paul BEAREZ,

Mme Brigitte HERBOMMEZ suppléante de M. Yves LEFEBVRE,

M. Alain BOS remplacé par Mme Annick MATTON,

#### **Ont donné pouvoir :**

M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Frédéric PRADALIER, procuration à M. Pascal FROMONT

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Bernard CORTEQUISSE

M. Didier WIBAUX, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET

Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK

#### **Absents :**

M. Raymond NAMYST, M. Jean-Paul FRANCKE, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Alain DUCHESNE,

M. Thierry BRIDAULT, remplacée par sa suppléante, Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT

M. Jean-Paul BEAREZ, remplacée par son suppléant, M. Jean-Luc CARTON

M. Yves LEFEBVRE, remplacée par Mme Brigitte HERBOMMEZ

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

**Secrétaire de Séance :** M. Amaury DUFOUR

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 juin 2018**

*Délibération CC\_2018\_125*

**COMMISSION N°3**

***Accompagnement de l'école de musique municipale de la commune de  
GONDECOURT***

**Le Conseil Communautaire**

Vu la compétence Action sociale d'intérêt communautaire,

Considérant que la Communauté de communes est compétente pour la mise en œuvre d'actions culturelles d'intérêt communautaire

Considérant que sont d'intérêt communautaire :

- Les interventions musicales dans les écoles du territoire
- Le soutien à l'enseignement musical en dehors des périodes scolaires

Vu l'article L5214-16 V du code général des collectivités territoriales

Considérant que la commune de GONDECOURT dispose d'une école de musique municipale,

Que la Communauté de communes ne peut soutenir leur fonctionnement que par le biais d'un fonds de concours,

Vu le projet de convention,

Vu la délibération du conseil municipal de GONDECOURT en date du 27 mars 2018

APRES EN AVOIR DELIBERE

**Décide par 53 voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 53 VOTANTS**

- D'octroyer un fonds de concours de 4 020 € à la commune de GONDECOURT pour le fonctionnement de l'école de musique municipale de GONDECOURT
- D'autoriser son Président à signer une convention de fonds de concours
- D'autoriser son Président à signer tout document afférant à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

